

# BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2010 - *Un regard sur NEVIAN...*

RÉALISÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE NEVIAN



Mairie de NEVIAN 11200

Tél : 04 68 93 60 55 - Fax : 04 68 93 47 57

[www.mairie-nevian.fr](http://www.mairie-nevian.fr)



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Dans une période difficile il est toujours délicat de souhaiter une bonne année. Pourtant, permettez-moi de vous présenter, avec l'ensemble du conseil municipal, mes vœux de santé, de bonheur et d'espoir pour vous tous.



Dans une société de plus en plus tournée vers l'indifférence, notre village a montré une nouvelle fois à l'occasion du Téléthon, combien nous étions attachés aux valeurs humanitaires puisque la somme de 6 406 euros a été recueillie et remise à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Je remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

En tant qu'élue mes inquiétudes sont grandes : réforme du mode de scrutin, suppression de la Taxe professionnelle, remise en cause des Services publics comme la Poste par exemple... Autant de sujets qui montrent que tout est mis en place, aujourd'hui, pour que l'Etat puisse ajuster à la baisse l'ensemble des concours apportés aux collectivités locales.

Comment aborder ce début d'année sans parler de la crise qui touche le monde viticole et tout particulièrement nos vignerons locaux.

Malgré nos inquiétudes, malgré les difficultés qui nous attendent nous continuerons la mission que vous nous avez confiée avec la ferme volonté d'apporter à notre village bien-être, tranquillité et écoute.

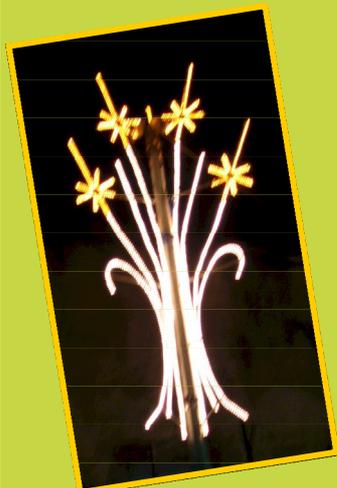
Que 2010 connaisse la paix et la fraternité entre les peuples.

*Magali VERGNES,  
Maire de NEVIAN*

*Vice-Présidente du GRAND NARBONNE*



## VŒUX A LA POPULATION



La population névianaise est invitée  
à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le  
**VENDREDI 22 JANVIER 2010 À 18H30**  
**AU FOYER DES CAMPAGNES.**

Après les vœux de Mme le Maire et du Conseil Municipal, nous lèverons ensuite tous ensemble le verre de l'amitié en l'honneur de l'an nouveau.

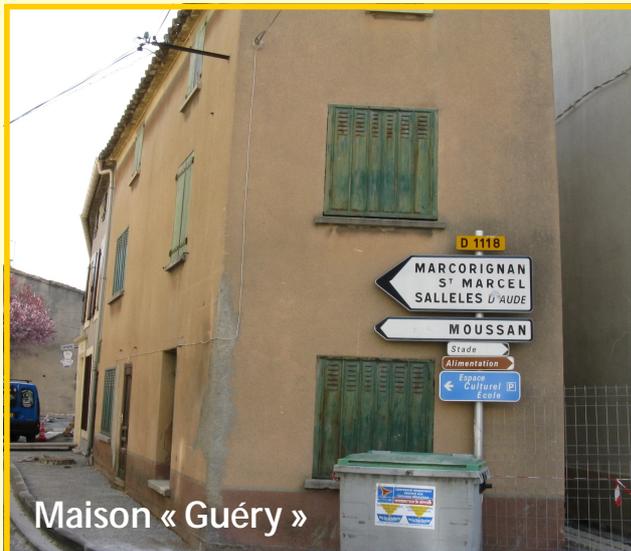
**INFORMATIONS COMMUNALES****Personnel communal**

Quelques changements parmi le personnel communal en ce début d'année :

- ▶ Arnaud Garcia a souhaité prendre une année de disponibilité pour raisons personnelles,
- ▶ Yoann Hernandez a été embauché en remplacement pour une même période d'un an,
- ▶ Arnaud Dumas a terminé sa formation de policier municipal et va pouvoir se consacrer à sa tâche.

**Foncier et Aménagement du Coeur de Ville**

Une réflexion est actuellement menée afin de réaménager le coeur de notre village. Un large projet qui demandera beaucoup d'attention, de discussions et évidemment l'adhésion de la population.



Maison « Guéry »



Maison « Luquet »

Afin d'agrandir le patrimoine communal, la municipalité a décidé d'acheter une remise (maison « Luquet ») située derrière notre église, rue de la bascule.

Ce premier trimestre devrait également voir la démolition de la maison « Guéry » afin d'améliorer la visibilité et la sécurité dans le carrefour.

**INFO :**

La commune vend un terrain  
situé Avenue des Corbières à Néviau.

Informations : contacter la mairie 04 68 93 60 55.

**Un 11 novembre dans le recueillement et le souvenir**

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1999, notre village subissait la crue de l'Orbieu aux conséquences dramatiques pour de nombreuses personnes. Depuis ces événements une stèle a été érigée par la commune sur le lieu même où quatre personnes ont perdu la vie à côté de la route 6113 (ex RN113) à Lapparre.

Cette année la mairie a souhaité commémorer cette catastrophe dans le recueillement et le souvenir . . . afin de ne pas oublier. Après avoir déposé une gerbe au pied de la stèle avec le





## INFORMATIONS COMMUNALES

maire de Villedaigne, Magali Vergnes rappelait combien il était pénible de revenir sur d'aussi tristes souvenirs : *« ces évènements restent à tout jamais gravés dans nos mémoires, l'émotion de nous tous est grande et notre pensée ira vers les victimes de cette terrible nuit du 12 au 13 novembre. Nous venons de planter un arbre (un magnifique magnolia) qui sera le témoin de cette tragédie ».*

S'adressant aux parents et grands-parents des petits Thomas et Marine emportés par les eaux elle leur renouvelait ses condoléances : *« chaque année vous êtes là et c'est pour nous une leçon de courage, puisse le temps vous aider à vous reconstruire, sachez que la population n'oublie pas ».*

A noter la présence à cette cérémonie exceptionnelle de Monsieur Gérard Dubois, sous-préfet de Narbonne, de Monsieur Roland Courteau, sénateur de l'Aude, de Madame Anne-Marie Jourdet conseillère générale de notre canton, d'une délégation de la gendarmerie de Narbonne et évidemment des élus municipaux et de la population.

C'est ensuite au monument aux morts que se poursuivait la cérémonie avec la commémoration de la fin de la guerre 14 /18 : Dépôt de gerbe, discours de madame le maire, sonnerie aux morts et marseillaise interprétée par la chorale « Chœur de Néviaan » marquaient cette manifestation suivie par de nombreuses personnes.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est désormais une tradition pour la municipalité que de recevoir les nouveaux arrivants néviaanis à l'automne. Notre village bouge, et cette année 2009 c'est près de 40 nouvelles familles qui se sont installées dans notre petit village.

Mme le Maire et les élus ont donc reçu ce vendredi 27 novembre 2009 les néviaanis du cru 2009 pour une présentation du dynamisme de Néviaan, de ses associations, de ses manifestations, des projets communaux... mais aussi pour répondre aux interrogations les plus diverses bien légitimes.

« Bienvenue à Néviaan ! » était le thème de cette réunion, et c'est également le souhait que nous formulons pour toutes ces familles qui ont fait le choix de la ruralité au quotidien. Après la remise à chacun de la toute nouvelle plaquette d'accueil contenant les informations nécessaires à une bonne installation dans notre village, le verre de l'amitié venait clôturer cette très sympathique rencontre.



## A CHACUN SON NUMERO

Vous venez d'emménager ou vous vivez à Néviaan depuis déjà un certain temps, votre adresse contient un numéro de rue que vous devez indiquer sur votre maison.

Pour les personnes le désirant, la municipalité met à votre disposition des plaques signalétiques, il vous suffit de vous faire connaître en mairie (04 68 93 60 55) et de venir les récupérer gratuitement.



## TELETHON 2009

TELETHON : un très bon millésime avec **6 406 euros** recueillis.



Au fil des années , le Téléthon est devenu une manifestation incontournable dans notre village.

Sous l'impulsion de la mairie et avec l'aide de la plupart des associations, les nombreuses animations se suivent à un rythme soutenu. Chacun se dévoue, donne beaucoup de son temps et ce bénévolat permet de créer une convivialité inter-associative pleine d'entrain et de bonne humeur.

C'est au foyer municipal que tous les participants de l'édition 2009 se sont retrouvés pour remettre les sommes collectées au responsable départemental de l'AFM.

L'occasion pour Magali Vergnes, maire de la commune, de rappeler l'importance de cette manifestation : c'est-à-dire collecter le maximum de dons pour aider la recherche et apporter un espoir de guérison aux enfants malades (avec une pensée toute particulière pour Bastien et sa famille). Elle précisait toutefois que ces sommes ne devaient en aucun cas exonérer l'Etat d'assurer un financement plus conséquent de la recherche.

Ses remerciements allaient bien évidemment aux bénévoles qui ont assuré toutes les manifestations pendant plusieurs jours et aux personnes qui y ont participé . Un regret toutefois, que ces animations ne soient partagées par un plus grand nombre d'administrés. A son tour, Paul Lazès, adjoint en charge de l'organisation, remerciait les différents sponsors : la cave coopérative, la boulangerie, l'épicerie, la coiffeuse, le taxi, les vigneron du village, les établissements Tort, la Cie du Vent, l'Auberge Espagnole, Intermarché de St Marcel et de Narbonne ainsi que ceux qui ont assuré l'animation : le duo Esperanza, Fabienne , The Fuse, le Flamenco.

Il revenait à monsieur Gaubert , au nom de l'AFM, de rappeler l'importance du Téléthon. Il précisait que cet argent

serait le bienvenu pour aider la recherche : *«des avancées sont enregistrées, elles permettent notamment d'intervenir sur d'autres maladies*

*...malgré les difficultés que nous rencontrons tous, votre village donne là un magnifique exemple de solidarité , bravo et merci».*

Comme il se doit, le verre de l'amitié terminait cette soirée !



**FESTAS EN FESTAS 2009**

Cette année encore, Festas en Festas a connu un grand succès. Il est vrai que les spectacles proposés ne pouvaient que satisfaire un large public.

Dès le vendredi ce sont les enfants des écoles qui ont ouvert les festivités avec le défilé dans les rues du village, puis avec des chants et de la danse place du Château ainsi que devant le Cellier. Pour les remercier de cette prestation la municipalité leur a offert des places de manèges. Le défilé était animé par « Rambal et Sagan ».

Le spectacle prévu pour le soir devait malheureusement être déprogrammé en dernière minute, un des deux humoristes étant malade. Nous nous en excusons et espérons pouvoir retrouver nos deux compères Baudracco et Joguïn prochainement.



Le samedi, c'est à l'église que nous avons assisté à un très beau concert donné par le Conservatoire du Grand Narbonne (merci aux élèves, à leurs professeurs et bien évidemment au nouveau directeur Monsieur Vigneron). Ce spectacle terminé, c'est à la cave coopérative que la soirée a continué avec la chorale « Choeur de Néviau » et le groupe occitan « Coriandre ». Le vin et les crêpes aidant, l'ambiance est vite montée....

A noter que dès le début de la fête, le village s'est paré des lumières de Noël avec de magnifiques illuminations et une surprise : le chalet et les sapins enneigés place du Bicentenaire.



Bien évidemment le comité des fêtes a largement contribué à la réussite de ces festivités en organisant un bal la samedi et un repas dansant le dimanche.

**DERNIERE MINUTE :**

Le spectacle humoristique de Joguïn et Baudracco est reporté au **VENDREDI 12 FEVRIER 2010 à 21h au Foyer.**

Nous espérons vous accueillir nombreux pour cette soirée exceptionnelle.



**LA ROSE D'OCCITANIE**

Au Foyer des Campagnes de Néviau fondé en 1928 pour que les habitants se retrouvent ensemble... , les 19 et 20 Décembre 2009, le froid n'a pas empêché Néviauaises et Néviauais de sortir de chez eux. Ils répondent à l'invitation du Chœur de Néviau qui, 800 ans après l'épopée cathare, va évoquer la Croisade des Albigeois, ou pourquoi et l'église et le roi ont voulu expulser l'hérésie du Languedoc.

Pour le mariage de l'un des Conseillers Municipaux – vous savez un viticulteur toujours présent à tout ce qui concerne l'histoire et la vie du village - Gilles de Toulouse et Paul du Nord avaient discuté à propos des Cathares, n'avaient pas été d'accord, et donc avaient décidé d'écrire et de réaliser la « Rose d'Occitanie ».



Ce spectacle a mobilisé l'activité du village pour sa préparation. Un an d'écriture, de mise en musique, d'apprentissage et de mise en place pour le récitant et le Chœur, sans oublier l'organisation du spectacle lui-même avec le club de couture pour les costumes, le club de peinture pour les décors et la mairie pour la logistique ... un an de préparation quoi !

Spectacle par des Néviauaises et des Néviauais, pour Néviau dans un premier temps, même si, un de ces jours, ils iront le raconter ailleurs, tant le sérieux et l'application des choristes de Néviau nous ont montré leurs âmes d'artistes, leurs envies de saltimbanques.

Ce que j'avais lu sur les cathares dans les livres ne me paraissait pas possible à évoquer sur scène, ou alors au prix d'un ennui incommensurable. Et puis, l'heure que dure ce spectacle, je ne la vois pas passer. Le récitant, Denis, possède son texte au point de nous faire croire qu'il l'invente sur le moment. Les chansons par le Chœur de Néviau sont de celles qui vous restent dans la tête, que vous sifflez en sortant ou 15 jours après. Chansons diverses, variées collant vraiment au sens de l'histoire, avec la fragilité de l'anxiété des choristes donnant de la voix depuis pas très longtemps.

Je perds parfois le fil de l'histoire, mais un spectacle n'est pas un cours, il m'accroche par la variété des chansons, ce qui "épingle le parfum d'un moment de l'histoire" comme aime à le dire un vieil ami musicologue.

Toujours heureux de découvrir ce qui vient d'ailleurs - comme ce qui a été enfoui dans la mémoire et l'histoire de mon village -, je m'interroge et me demande si mon village s'est tenu à l'écart de l'un de ces grands événements qui ont remué le Languedoc. Et en réécoutant dans ma tête "Arrière Montfort...", je me demande ce que j'aurais été si j'avais vécu à ce moment-là: de l'église catholique et romaine qui décidait qui était hérétique, ou de cette hérésie cathare, ou de rien ? Aurais-je partagé la volonté de réduire l'hérésie ? Aurais-je été partisan du mystère de la Sainte Trinité ? ou aurais-je partagé l'hérésie



arienne ? celle du dieu du bien et du dieu du mal ? ou bien - ce qui, m'a-t-on dit, n'était pas possible à l'époque - n'aurais-je crû en rien ? ou bien, enfin, me serais-je seulement battu contre le pouvoir royal envieux de nos belles collines et de notre art de vivre ?

Comme on a évoqué la révolte des « gueux du Midi » de 1907 en 2007, la « Rose d'Occitanie » permet à beaucoup de s'interroger sur notre histoire. Qu'est-ce qui fait dire que nous sommes les descendants des cathares. Peut-être le fait que certains résistent.

Ah si DAL MOULI retrouvait des épines et des pétales néviauaises de cette Rose d'Occitanie !!!

*Article écrit par « Jean des Corbières »*



**NOEL 2009**

Cette année encore , le Père Noel a été très généreux avec les enfants : l'école, la garderie et le RAM (Relais Assistantes Maternelles) ont reçu sa visite. Il a promis de revenir l'année prochaine avec sa hotte pleine de jouets !!!...





## → LES ORDURES MENAGERES : UN ENJEU FINANCIER ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis 50 ans la quantité d'ordures ménagères n'a cessé d'augmenter et les collectivités en charge de cette question se trouvent confrontées au double problème de la collecte et du financement de cette collecte.

### LA COLLECTE

En 2007, la quantité de déchets collectés (collecte résiduelle et collecte sélective) est de 391 Kilos par habitant et par an. Ce chiffre est cependant en voie de stabilisation puisqu'en 2005 il était de 396 Kilos.

A ce chiffre on doit ajouter les apports directs en déchèteries qui eux sont en progression significative : +12,5% entre 2005 et 2007 ce qui est le signe d'une évolution intéressante du comportement des ménages.

Les ordures ménagères sont au plan national composées essentiellement de :

- Journaux, revues, papiers et cartons : 21,5%
- Le verre : 12,7%
- Les plastiques : 11,2%
- Les textiles et textiles sanitaires : 10,6%

Soit pour ces quatre rubriques 56% du tonnage collecté

Le reste est principalement composé de déchets organiques

Des chiffres sont encourageants tel le tri sélectif des papiers journaux revues et cartons pour lesquels 50% du tonnage produit est trié et recyclé. Mais il y a des progrès à faire dans le tri du verre.

Le traitement et le ramassage des ordures ménagères à un coût. Il était de 75€ la tonne en 1974. Il est en 2004 de 150€. La disparition progressive des décharges et l'augmentation du prix de l'énergie et du volume traité explique cette évolution.



### LE FINANCEMENT

Le financement du ramassage, du tri et du traitement des déchets est assuré par la perception d'une Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) complétée par un abondement pris sur le budget communal.

Si la taxe n'existait pas ou si le montant recueilli était plus faible c'est une part plus importante du budget communal qui devrait être affectée pour financer le ramassage et le traitement des ordures.

Cette taxe assise sur la valeur locative cadastrale des propriétés bâties est mise en recouvrement par l'Etat (Trésor Public). Elle est ensuite rétrocédée par douzièmes chaque mois à la collectivité qui organise la collecte des ordures (Communes, E.P.C.I., Syndicats mixtes de communes...)

### L'ENJEU : 4 règles simples à comprendre

- 1° Plus il y aura de déchets ménagers à ramasser plus il y aura de financement à réunir
- 2° Si le financement procuré par la taxe est insuffisant c'est la part financée par le budget communal qui augmente.
- 3° Plus les apports directs en déchetterie ou au tri sélectif seront importants, plus faible sera la quantité des déchets résiduels à ramasser, et donc plus faible sera le coût du ramassage.
- 4° Plus il y aura de déchets triés par nature et portés dans les bornes de tri sélectif plus nos déchets seront valorisés et propres à une nouvelle utilisation.

**MOINS DE DECHETS ET PLUS DE TRI : CE SONT NOS FINANCES ET L'ENVIRONNEMENT QUI Y GAGNENT. LE PAIEMENT DE LA TAXE N'EXEMPTÉ DU COMPORTEMENT CITOYEN.**

### INFO :

La mise à disposition des sacs poubelles est de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, ils sont distribués une fois pour toute l'année.

**SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

Les collectivités sont aujourd'hui au cœur d'une réforme qui devrait profondément modifier leur financement: en 2010, la Taxe professionnelle est supprimée et remplacée par la Contribution économique territoriale.

Une profonde inquiétude et des incertitudes sur l'avenir marquent ce début d'année et ce ne sont pas les propos apaisants du premier ministre ni ceux de son représentant dans le département qui vont rassurer les élus.

Va-t-on vers une perte d'autonomie fiscale du fait de taux fixés au niveau national? Qu'en sera-t-il des compensations qui risquent fort, avec le temps de diminuer, voire de disparaître compte tenu des difficultés financières de l'Etat? Est-ce nos impôts qui remplaceront ce manque à gagner pour la commune? Autant de questions que l'on peut se poser aujourd'hui.

Le conseil municipal de Néviau a adopté le 10 décembre 2010 une délibération dont voici la teneur :

*«Après avoir pris connaissance des projets de réforme des collectivités locales territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle,*

- ▶ *considérant que la commune, et notamment la commune rurale, doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité,*
  - ▶ *considérant que l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,*
  - ▶ *considérant que le modèle français d'occupation de l'espace nécessite non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales,*
  - ▶ *considérant que toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assurer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre les territoires :*
- *Dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme,*
  - *Demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle,*
  - *Soutient la motion adoptée par l'association des maires ruraux de France,*
  - *Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France. »*

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

**Lundi 11/01** : Réunion du CCAS (14h30, Mairie)

**Jeudi 21/01** : Repas des Aînés (12h30, Foyer)

**Vendredi 22/01** : Vœux à la population (18h30, Foyer)

**Samedi 23/01** : AG des CCFF de l'Aude (9h, Mille Club Avenue de Valmy à Fleury d'Aude)

**Samedi 30/01** : 1ère Formation des propriétaires de chiens catégorisés (8h30, Salle Jaune)

**Dimanche 31/01** : 2ème Formation des propriétaires de chiens catégorisés (8h30, Salle Jaune)

**Jeudi 04/02** : Rencontre avec les Associations (18h, Foyer)

**Vendredi 12/02** : Spectacle Humoristique « Joguïn et Baudracco » (21h, Foyer)



# LES PROFESSIONNELS NEVIANAIS

## LISTE DES COMMERCES

ALIMENTATION GENERALE	SUPERETTE DU CHATEAU	2 Place du Château	GARCIA Ingrid 04.68.93.67.46
BOUCHERIE CHARCUTERIE	NEVIANDES	2 avenue de la Gare	PEREZ ANTOINE 04.68.93.52.00
BOULANGERIE PATISSERIE	SARL EJARGUE	1 Place du Château	EJARGUE Irvin/Anna 04.68.93.43.99
CAFE	LE BUBBLEGUM	4 Place du Château	COULON Jérémy 06.26.92.63.64
COIFFURE	MC COIFFURE	Avenue de Marcorignan	CARLES Marie-Claude 04.68.93.63.79

## LISTE DES ARTISANS

ARCHITECTE		16 chemin de l'Orbieu	DAINE Virginie 06.72.73.59.61
ARTISAN BATIMENT TOUTES RENOVATIONS	A.B	3 chemin de Labade	BOCQUET Alain 04.68.93.59.62
DEPANNAGE DE SERRURERIE	ACTION PROTECTION	23 bis avenue de la Gare	DE MELO Louis 04.68.46.58.01 04.68.46.86.35
DEPANNAGE ENTRETIEN PLOM- BERIE CHAUFFAGE	BH REALISATION	5 chemin de la Sauzède	BALONDRADÉ Henri 04.68.93.46.16
EBENISTERIE	AL CREATION	6 rue de l'Orbieu	ARNAISON Luc 06.14.23.45.46
ELECTRICITE GENERALE CLIM	SARL CHARROUTI	6 rue Centre	CHARROUTI Abdel 06.19.94.23.70
ELECTRICITE GENERALE		2 le Cros	MARTIN José 04.68.27.47.86
ELECTRICITE GENERALE	TELEPHONE CABLAGE ALARME AUTOMATISME	41 avenue de Marcorignan	VINCENT Jean-Claude 04.68.93.30.44
EXPERTS EN BATIMENT	Amiante Termite Plomb (ATP)	5 impasse de la Barrière	CHARPENTIER Cédric 06.63.92.73.58
MACONNERIE GENERALE	PEREZ MACONNERIE	19 chemin de l'Orbieu	PEREZ Alain 04.68.93.48.02
MENUISERIE		16 Chemin du Garrigot	MOUTON Emmanuel 04.68.93.55.11
PEINTURE INT/EXT	A.J. PEINTURE	16 avenue des Corbières	PATRAC Johnny 06.03.73.35.27
PLOMBERIE		17 avenue de Villadaigne	FONTAINE Jean Luc 06.85.77.11.94
RENOVATION IMMOBILIERE	MCM OMS	18 avenue de la Gare	OMS Gérard 06.11.59.49.12
TAPISSIER-DECORATEUR	JERO DECO	4 avenue de Marcorignan	LECOURT Jérôme 04.68.93.55.98
TERRASSEMENTS RESEAUX	EURL BAZY	13 B chemin de l'Orbieu	BAZY Alain 04.68.93.69.51
TRAITEMENT DES BOIS	ABT 3000	29 avenue de la Gare	BAKOULINE Serge 04.68.93.51.95
TRAVAUX DIVERS/BRICOLAGE	V.Q.S.	5bis chemin du Cros	DELORME Jérôme 06.24.23.09.38
ALARME TELESURVEILLANCE	ACTIVE SECURITE	20 Bis chemin de la Jasse	PAGNON Olivier 04.68.93.44.45
DISTRIBUTION MAINTENANCE D'EXTINCTEURS	SECURITE ET PROTECTION	8 chemin du Cers	VINCENT Daniel 04.68.93.63.78
MARAICHAGE FRUITS LEGUMES	GAEC des MOULINS A VENT	Hameau de Laparre	MARTINEZ Henri 04.68.43.89.51
TRAVAUX AGRICOLES		1 rue de l'Etang	CAMUS Marc 04.68.93.59.43
TRAVAUX VITI-VINICOLES	DOLIANO VINICOLE	5 chemin du Deves	BRYE Eric 06.88.67.17.60
ANIMATIONS MUSICALES	SHOWGIRLS	3 chemin de la Jasse	SENTOST Fabienne 04.68.93.44.78 - 06.85.08.16.77
COUTURE RETOUCHES	SYL'COUTURE	7 chemin des Jardins	04.68.93.49.51
COURS DE MUSIQUE A DOMICILE		3 chemin de la Jasse	SENTOST Gilles 04.68.93.44.78 - 06.14.86.55.00
EDUCATRICE SPORTIVE		3 chemin de Labade	BARREDA BOCQUET France 04.68.93.59.62 - 06.77.85.80.05
ENTREPRENEUR DE BOISSONS	SARL TOTO VINO	BP 3	04.68.43.35.84
ORTHOPEDIE GENERALE		18 rue de l'Orbieu	MORON-SERRE Chantal 04.68.93.63.97
TAXI	TAXI CONFORT	33 cité des Arènes	VOGLER Philippe 06.77.52.25.80

## LISTE DES INFIRMIERES et VETERINAIRE

INFIRMIERES	ALBECQ Céline 06.20.78.52.40	MAHEU Pierrette 06.18.00.74.95	PUJOL Catherine 04.68.32.59.65
VETERINAIRE A DOMICILE	www.vetdom.fr		FAGET Emmanuel 04.88.00.89.00



➔ **FORMATION OBLIGATOIRE DES PROPRIETAIRES DE CHIENS CATEGORISES**



Les propriétaires de chiens de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie doivent très rapidement se conformer à la loi 2008-582 du 20 juin 2008 (décrets et arrêtés d'avril 2009) afin d'obtenir leur permis de détenir un chien potentiellement dangereux. Pour ce faire, hormis les obligations habituelles (responsabilité civile, port de la muselière, etc...), tous les chiens visés doivent subir une visite vétérinaire (attestation comportementale) et tous les maîtres (*toutes les personnes qui se retrouvent un jour ou un autre au bout de la laisse du dit chien*) doivent pouvoir justifier leur participation à une formation spécifique (attestation d'aptitude).

Le Club d'éducation canine de Néviau dispensera cette formation, suite à l'habilitation par la Préfecture de l'Aude de 2 formateurs officiels (Claudie PIQUEMAL et Gilles SENTOST) en date du 16 décembre 2009.

Plusieurs formations d'une journée (7h) sont programmées sur Néviau durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 auxquelles peuvent participer tous les propriétaires de chiens catégorisés du département de l'Aude. Renseignements et inscriptions auprès de Gilles SENTOST, Président de l'Agility-Club Néviauais 04 68 93 44 78 et 06 14 86 55 00.

➔ **ASSOCIATIONS : MISE A JOUR DU SITE INTERNET**

Depuis 1 an, le site Internet de la Mairie de Néviau « [www.mairie-nevian.fr](http://www.mairie-nevian.fr) » comporte des pages d'informations destinées à la communication de chaque association de Néviau. Beaucoup de visiteurs viennent quotidiennement lire ces rubriques qui témoignent du dynamisme associatif local.

Nous constatons que beaucoup d'informations ne sont plus à jour (nom et coordonnées des responsables, date de l'AG etc...). Aussi, les responsables d'associations sont priés de visiter le site à la rubrique « associations » et de bien vouloir communiquer au secrétariat de la Mairie les diverses modifications, mises à jour et insertions souhaitées (communiquer les textes sous Word uniquement et photos numériques directement par email à l'attention de la commission communication, sur [mairinevian@wanadoo.fr](mailto:mairinevian@wanadoo.fr)).

➔ **ETAT CIVIL**

**RECAPITULATIF ETAT-CIVIL NEVIAN ANNEE 2009**

17 Naissances; 8 Mariages; 8 Décès

- ▶ ARTICO Annabelle Christina Virginie, le 15/10/2009
- ▶ PEREZ Shallana, le 04/11/2009
- ▶ PEREZ Mélinda Colina Tatiana, le 06/11/2009
- ▶ GIMENO Yanis, le 15/11/2009
- ▶ AYMOND Julien Marie, le 17/11/2009

**NAISSANCES**



- ▶ FECHE Monique Marie Louise épouse PREVOST, le 27/10/2009
- ▶ CROS Marie Rose épouse FELTRIN, le 08/11/2009

**DECES**

